



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 24 JUIN 2022**

(Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT)  
**(Conseillers en exercice : 10 - Conseillers présents : 09)**

- **Délibération n°2022/03/01** : Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants - (Voix Pour : 09)
- **Délibération n°2022/03/03** : Désignation des délégués à l'association des Forts Villageois (AFVA) - (Voix Pour : 08 – Contre : 1)
- **Délibération n°2022/03/04** : Délibération portant création d'un poste permanent au sein de la commune de SAINT-FLORET - (Voix Pour : 09)
- **Délibération n°2022/03/04** : Signature de la convention avec l'Association Jeunesse et reconstruction (Voix Pour : 09)
- **Délibération n°2022/03/05** : Formation des différentes commissions communales (Voix Pour : 09)
- **Délibération n°2022/03/06** : Composition de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) (Voix Pour : 09)
- **Délibération n°2022/03/07** : Demande attribution Fonds de Concours auprès de l'API – Achat divers matériels - (Voix Pour : 09)
- **Délibération n°2022/03/08** : Demande attribution Fonds de Concours auprès de l'API – Restauration four à pain à Orphanes - (Voix Pour : 09)
- **Délibération n°2022/03/09** : Virement de crédits : - (Voix Pour : 09) – restauration four à pain à Orphanes.
- **Divers** :
  - Madame le Maire informe que Patrick FOURY est convoqué au comité de pilotage NATURA 2000 qui se tiendra mercredi 6 juillet 2022 à 14 heures à la salle communale de Saurier.
  - Concernant l'emplacement des poubelles dans le hameau du Montel, le conseil municipal décide de conserver l'emplacement qui était prévu initialement.
  - Concernant les séances d'escrime qui n'ont pas eu lieu au sein du RPI Saint-Floret/Saint-Vincent, Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a adressé un courrier à la mairie de Champeix pour en demander le remboursement. M. Patrick Foury demande si l'on a eu une réponse de M. Meallet, Maire de Champeix. Madame le Maire répond qu'à ce jour, aucune réponse. Mme Chiocci Sabine indique que c'est normal que nous soyons remboursés.
  - Concernant la restauration du four à pains d'Orphanes et du mur à Chazeras, Madame le Maire informe les conseillers que les travaux vont débuter par la restauration du mur à Chazeras les 11-12-13 juillet suivie de la restauration du four à pains d'Orphanes les 18 – 19 – 20 – 21 – et 25 juillet. Mme Nadine Malandain demande où se situe le four à pain, M. Patrick Foury répond qu'il se trouve vers les lavoirs.

- Concernant les travaux d'aménagement du mur vers la Couze Pavin et du mur vers dans le chantier des ruines, Madame le Maire indique qu'ils débiteront en septembre.
- Pour l'installation d'un compteur d'eau dans les toilettes publiques et l'atelier, tous les conseillers sont d'accord pour que les travaux ne soient faits qu'en Octobre, vu le travail de l'employé communal en période estivale.
- Madame le Maire informe l'assemblée qu'à la demande de M. Trocellier un accès à l'une de ses parcelles situées au pont de Gourdi va être réalisé par la Division Routière Départementale puisqu'il s'agit d'un accès sur une route départementale.
- Madame le Maire propose que des panneaux claustra bois sur les postes électriques d'Orphanges et de la Vigne Grande soient installés : Patrick Foury pense qu'il serait bien qu'il y ait une peinture sur la façade, comme ce que propose le Sictom pour ces colonnes.
- Madame le Maire informe les conseillers de la fin des aides de la Région sur l'acquisition de composteurs collectifs.
- Il est décidé par le conseil municipal d'adresser un courrier à Monsieur Magne Benjamin pour lui demander enlever les tuyaux du chemin rural menant à la Luminaille.
- M. Jérôme Courchinoux signale que le tracteur, en panne, a été récupéré. M. Patrick Foury en profite pour indiquer qu'Éric continue à couper l'herbe dans les chemins communaux.
- Madame le Maire informe les conseillers qu'une rencontre nationale des Petites Cités de Caractère se tiendra du 3 au 5 juillet à Eymoutiers (Haute-Vienne) avec l'assemblée générale le lundi 4 juillet à 14 heures. M. Daniel Restoueix se rendra à l'assemblée générale de Juillet et le conseil municipal propose de rembourser ses frais d'autoroute et de repas.
- Chantier Jeunesse et Reconstructions : Jérôme, Patrick, Daniel se proposent de s'occuper des bénévoles les deux week-ends en les promenant : Madame le Maire indique qu'elle va demander à l'Agglo Pays d'Issoire les mini-bus sur ces deux week-ends. Éric sera responsable des jeunes sur le chantier.
- Règlement relatif au fonctionnement de la plateforme de broyage des branches de commune : Jérôme Courchinoux et Patrick Foury expliquent que la plateforme de broyage sera vers la station d'épuration. Mme Nadine Malandain indique qu'elle aurait bien aimé en avoir une vers chez elle car elle n'a plus de « boule » à sa voiture pour amener les déchets verts.
- Concernant l'échange de parcelles avec M. et Mme Deregnaucourt, un courrier va leur être envoyé.
- Madame le Maire informe l'assemblée qu'il n'y a plus de contrat aidé pour l'instant. Le conseil municipal décide de faire une demande dès que le dispositif des contrats aidés sera reconduit.
- Couverture mobile du territoire : M. Joël Péron signale que cela ne passe pas aux Hors. Madame le Maire répond qu'elle a ajouté les Hors, Orphanges, Le Montel, Aubignat, Bois de chêne à Chazeras qui était le seul hameau cité jusqu'à présent.
- Dossier Philippe Foury – Salle des fêtes : madame le Maire donne lecture du courrier reçu de M. Foury Philippe. M. Joël Perón pense qu'il faut continuer car il n'est pas dans ses droits.
- Adressage : il faut attendre pour lancer le projet septembre-octobre pour savoir si le dossier peut être subventionné par le FIC.
- Animations estivales : des affiches pour le concert Xinarca ont été reçues. Mmes Sabine Chiocci, Nadine Malandain, Maguy Lagarde et M. Patrick Foury se chargent de faire passer des flyers dans plusieurs communes. Mme Nadine Malandain veut bien faire la billetterie pour les concerts qui le demandent.
- Marchés des mardis : Mmes Maguy Lagarde et Nadine Malandain accueilleront les exposants : s'ils ne sont pas nombreux, les marchés seront arrêtés.
- Madame le maire indique qu'elle adressera une lettre de remerciements pour les travaux réalisés dans les chemins ruraux par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.
- Madame le Maire informe les conseillers du calendrier des travaux devant être réalisés à Champeix en Juillet et prennent connaissance des déviations mises en place par le Division Routière Départementale.